

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2016 B 13566 Numéro SIREN : 820 803 484 Nom ou dénomination : TEXACORP
--

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2019 sous le numéro de dépôt 85727



20190857272018

DATE DEPOT : 06/08/2019

N° DE DEPOT : 85727

N° GESTION : 2016B13566

N° SIREN : 820803484

DENOMINATION : TEXACORP

ADRESSE : 37 rue de la Victoire 75009 Paris

MILLESIME : 2018

.

TEXACORP

Société par actions simplifiée au capital de 103.287.348 euros

Siège social : 37 rue de la Victoire – 75009 Paris

R.C.S. Paris 820 803 484

(ci-après la "Société")

Greffes du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

09 AOÛT 2019

Sous le N° :

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 JUIN 2019

Chers associés,

Le présent rapport est établi, conformément à la loi et aux statuts, d'une part afin de vous exposer la situation et l'activité de la société TEXACORP (la "Société") au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, constituant le deuxième exercice social, les résultats de cette activité, les progrès réalisés, les difficultés rencontrées, l'évolution prévisible de la situation de la Société et ses perspectives d'avenir, les événements importants survenus depuis la date de la clôture de l'exercice et les activités de la Société en matière de recherche et de développement ; d'autre part pour soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice et l'affectation des résultats qui ressortent de ces comptes.

Ce rapport est également établi en vue de vous soumettre les comptes consolidés établis pour la Société et ses filiales. A toutes fins utiles, je vous rappelle que les dispositions relatives à l'article L.225-100 du code de commerce relatif à la présentation et l'approbation des comptes consolidés par l'assemblée générale n'étant pas applicable aux SAS, vous n'avez pas à vous prononcer sur ces comptes qui vous sont présentés uniquement à titre informatif.

Il vous sera également donné lecture des rapports des commissaires aux comptes.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

1. ACTIVITE ET SITUATION DE LA SOCIETE ET DU GROUPE - PERSPECTIVES D'AVENIR :

1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société et du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018

La société TEXACORP SAS clôture son deuxième exercice social.

En juillet 2018, la société CELLINKS a été créée pour développer notre offre en matière de gestion de sinistres.

Cette nouvelle entité est donc l'interlocuteur unique des clients (Assureurs, Courtiers, Entreprises) et répond à leurs attentes en proposant un modèle de gestion de sinistres.

Le 14 décembre 2018, notre filiale, la société TROCADERO PARTICIPATIONS a acquis 100% des titres de la société HOLDING FSD elle-même détenant directement 100% du capital social des filiales AAD PHENIX II SAS, PHENIX DESAMANTAGE SAS, AQUA BAT SARL, CADRAS SARL, AAD PHENIX PRESSING SARL, PHENIX DESAMANTAGE RUNGIS SARL.

Cette acquisition s'inscrit dans notre démarche permettant de compléter notre offre de services en intégrant des activités connexes, à savoir :

- La décontamination,
- L'assèchement,
- La recherche de fuites.

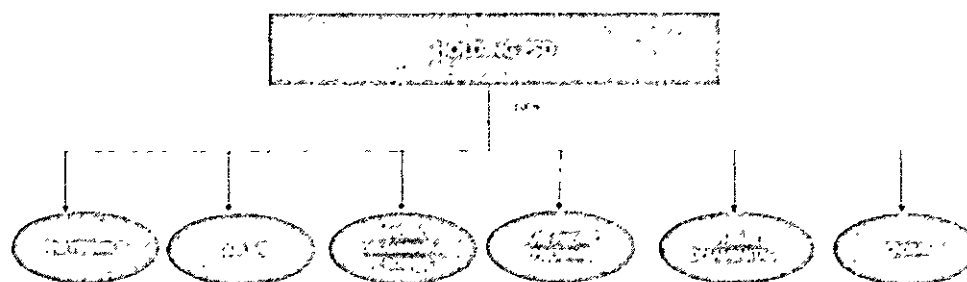
Elle permet également de se positionner sur d'autres activités comme :

- L'archivage,
- Le pressing et,
- Le traitement de l'amiante avec une société certifiée.

Enfin, cette acquisition consolide nos positions sur le marché de la réparation en nature.

L'objectif est de développer la proximité des services par un maillage et une organisation géographique communs.

Le Président présente l'organigramme juridique du groupe acquis (le groupe « PHENIX »):



Depuis le 1^{er} janvier 2018, le périmètre d'intégration fiscale compte les sociétés TROCADERO PARTICIPATIONS, TEXA SAS, TEXA SERVICES SAS, TEXA GLOBAL SOLUTIONS SAS, GBA SAS, la société CLE SAS et ses filiales, les sociétés CLE France SAS et AVITECH SAS, et la société EURISK et ses filiales, les sociétés AMOERTEX et QANTEX, la société SERISK SAS et, enfin la société GEOP SAS.

1.1.1. Activité de la Société au cours de l'exercice

La Société est une holding d'animation, son activité est essentiellement le management du Groupe et la gestion de ses filiales et elle dépend de l'activité de celles-ci.

1.1.2. Activité du Groupe

- **Part/Pro :**

L'année 2018 a été marquée par un niveau d'activité en hausse du fait des événements climatiques multiples malgré une baisse en fin d'année.

- **Risques techniques :**

Les Risques techniques ont poursuivi un important développement.

- **Construction :**

L'année 2018 a été marquée par un manque de ressources et des gains de parts de marché.

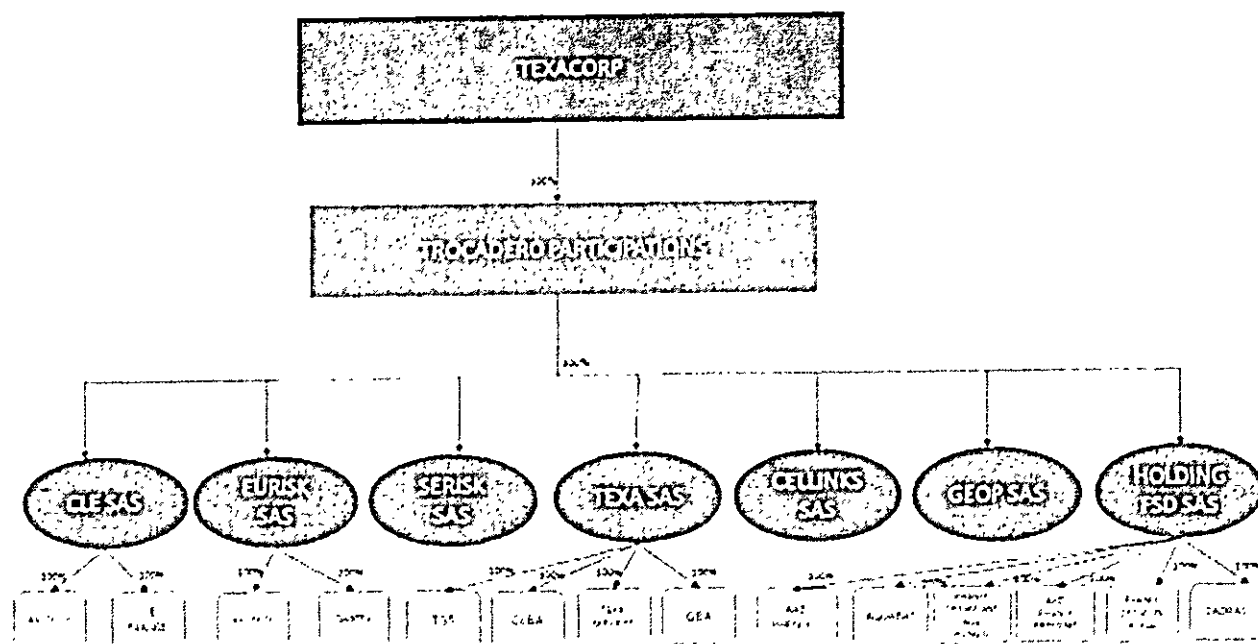
- **Réparation en nature :**

L'activité de Réparation en Nature a connu un net développement au cours de l'année 2018.

- **Gestion de sinistres (Cellinks) :**

L'année 2018 a connu un démarrage de cette nouvelle activité.

L'organigramme du groupe, à fin 2018, avec l'acquisition de PHENIX, se présente comme suit :



1.1.3. Situation de la Société

Du fait du LBO du 27 juillet 2016, la Société se trouve donc être la holding d'animation contrôlant par l'intermédiaire de la sous-holding Trocadero Participations, le Groupe TEXA, activité historique d'origine du Groupe dans l'expertise d'assurance, l'activité d'expertises Construction de la société CLE et ses filiales et de la société EURISK et ses filiales, de la société SERISK, l'activité de réparation en nature développée par la société GEOP SAS et depuis décembre 2018, avec l'acquisition de la société HOLDING FSD SAS et ses filiales, les activités décontamination après sinistres en France, la recherche de fuite non destructive, l'assèchement technique, le traitement d'archives et documents, le pressing technique après sinistre, le sauvetage d'objets de valeur, l'hygiène de l'air et ventilation.

Compte tenu de son activité, sa situation dépend donc étroitement de l'activité et de la situation de ses participations.

1.1.4.Situation du Groupe

Au 31 décembre 2018, le groupe établit ses deuxièmes comptes consolidés.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

Suite à l'acquisition du groupe Stellant en juillet 2016 et en application des textes comptables, le groupe a achevé l'identification et la valorisation des actifs et passifs, dans le cadre de l'affectation du prix d'acquisition.

Pour rappel, TEXACORP a clôturé son 1er exercice le 31 décembre 2017 (d'une durée exceptionnelle de 19 mois), les travaux d'affectation étaient en cours à cette date et n'étaient pas constatés dans les comptes de cet exercice. De ce fait, les impacts en consolidation au titre des deux premiers exercices sont constatés sur le seul exercice clos le 31 décembre 2018.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 190.025.823 € sur 12 mois contre 179.508.293 € hors Allo Diagnostic sur 12 mois pour l'exercice précédent.

La contribution du Groupe TEXA EXPERTISES est de 111.248.117 euros, celle du groupe CLE et EURISK de 56.037.879 euros et celle de GEOP de 22.739.827 euros.

Le Résultat d'exploitation consolidé est de 1.594.395 € (15.255.812 € avant impact de l'allocation comptable du prix d'acquisition) contre 16.773.259 € hors Allo Diagnostic sur 12 mois pour l'exercice précédent.

La contribution du Groupe TEXA EXPERTISES est de (3 238 108) euros (et de 10.423.309 euros avant impact de l'allocation comptable du prix d'acquisition), celle du groupe CLE et EURISK de 4.208.507 euros et celle de GEOP de 623.996 euros.

Le montant total des charges de personnel s'élève à 113.612.212 euros soit 59,8% du chiffre d'affaires.

L'effectif moyen total du Groupe en 2018 (hors PHENIX acquise en décembre 2018) s'élève à 1 735 salariés.

En conséquence, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se soldent par une perte nette de (5.244.702) € (bénéfice net de 3.365.676 € avant impact de l'allocation comptable du prix d'acquisition) contre un bénéfice net de 11.713.047 € hors Allo Diagnostic sur 12 mois pour l'exercice précédent.

Les résultats, par branche, filiale par filiale, sont examinés ci-après.

1.1.5.Endettement de la Société et du Groupe

(i) Crédit Senior :

Notre filiale, la société Trocadero Participations a contracté un Emprunt Senior pour 18.338.625,08 euros :

	Facility A1	Facility B1
Principal	5.359.793,63 euros	10.965.363,45 euros
Durée	Amortissable - Durée de 6 ans	In fine - Durée de 7 ans

Notre filiale, la société Trocadero Participations a repris les emprunts de sa filiale la société Texavenir II (du fait de la transmission universelle de patrimoine de cette dernière au bénéfice de Trocadero Participations), ci-dessous :

- Crédit de refinancement d'un montant de 78.661.374,92 € :

	Facility A2	Facility B2
Principal	22.990.206,37 euros	47.034.636,55 euros
Durée	Amortissable - Durée de 6 ans	In fine - Durée de 7 ans

- Tirage de l'Acquisition Facility de 19.374.076 € :

	Revolving Facility	Acquisition Facility
Principal	5.000.000 euros	19.374.076,00 euros
Durée		Amortissable

(ii) Contrats de couverture :

Afin de se couvrir contre une hausse des taux de la dette Senior du Groupe, la société Trocadero Participations a contracté plusieurs contrats de couverture de taux sur la base de l'Euribor 3 mois pour un montant notionnel total de 54.000 k€ au 31/12/2018.

(iii) Garanties consenties :

La société TEXACORP a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à TROCADERO PARTICIPATIONS SAS, pour un montant maximum de 122.000.000 € jusqu'au 27 juillet 2022.

La société TEXACORP a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à GEOP SAS, pour un montant maximum de 25.000.000 € jusqu'au 27 juillet 2022.

La société TEXACORP a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à SERISK SAS, pour un montant maximum de 25.000.000 € jusqu'au 27 juillet 2022.

La société TEXACORP a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à TEXA SAS, pour un montant maximum de 25.000.000 € jusqu'au 27 juillet 2022.

La société TEXACORP a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à CLE SAS, pour un montant maximum de 25.000.000 € jusqu'au 27 juillet 2022.

La société TEXACORP a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à EURISK SAS, pour un montant maximum de 25.000.000 € jusqu'au 27 juillet 2022.

La société TEXACORP a nanti, au profit des établissements bancaires, ses titres de TROCADERO PARTICIPATIONS SAS, en garantie de la Convention de Crédits du 27 juillet 2016, pour :

- un montant global de 152.000.000 € et pour la durée du Crédit,
- un montant global de 22.000.000 € au titre des obligations Mezzanine au profit des Bénéficiaires Mezzanine ;

- un montant à devoir au titre de tout contrat de couverture en application de l'article 23.32 (A) du Contrat de Prêt Senior,

La société TEXACORP a nanti, au profit des établissements bancaires, les soldes de comptes bancaires ouverts en son nom, en garantie des contrats d'emprunt souscrits en date du 27 juillet 2016.

Enfin, la société TROCADERO PARTICIPATIONS a nanti les 1.415.977 actions ordinaires et 30 actions de préférence qu'elle détient dans le capital de la société HOLDING FSD SAS au profit des établissements bancaires pour un montant maximum garanti de 19.374.076 euros.

1.1.6. Trésorerie disponible

Au 31 décembre 2018, la trésorerie disponible de la société TEXACORP était de 2 672 293 euros et la dette nette s'élevait à 20 023 884 euros.

Au 31 décembre 2018, la trésorerie disponible du Groupe s'élevait à 21 844 559 euros et la dette nette s'élevait à 84 785 906 euros.

1.2 Progrès réalisés ou difficultés rencontrées

Les résultats 2018 de l'ensemble consolidé ont été marqués par une année en hausse de volumétrie pour l'activité d'expertise d'assurance et le développement des risques techniques. L'activité d'expertises Construction est en augmentation également sur l'exercice. La réparation en nature connaît une bonne croissance et la gestion de sinistres est en cours de démarrage.

1.3 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

1.3.1. Évolution prévisible et perspectives d'avenir de la Société TEXACORP

Les résultats de la Société devraient poursuivre leur amélioration en 2019.

1.3.2. Évolution prévisible et perspectives d'avenir du Groupe TEXACORP

Le Groupe devrait poursuivre sa croissance en 2019.

1.4 Liste des succursales

La Société ne détient pas de succursales.

2. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La Société

Aucun évènement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Le Groupe

Notre Société a ajouté dans le périmètre de l'intégration fiscale de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2019, l'ensemble des sociétés composant le groupe PHENIX.

A compter du 1^{er} janvier 2019, le périmètre d'intégration fiscale compte donc les sociétés TROCADERO PARTICIPATIONS, TEXA SAS, TEXA SERVICES SAS, TEXA GLOBAL SOLUTIONS SAS, GBA SAS, la société CLE SAS et ses filiales, les sociétés CLE France SAS et AVITECH SAS, et la société EURISK et ses filiales, les sociétés AMOERTEX et QANTEX, la société SERISK SAS, la société GEOP SAS, les sociétés HOLDING FSD SAS, AAD PHENIX II SAS, PHENIX DESAMANTAGE SAS, CADRAS SARL, AQUABAT SARL, AAD PHENIX PRESSING SARL et, enfin PHENIX DESAMANTAGE RUNGIS SARL.

3. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

3.1 Activité de la Société en matière de recherche et de développement

Eu égard à son activité, la Société n'a eu aucune activité en matière de recherche et de développement.

3.2 Activité du Groupe en matière de recherche et de développement

Eu égard à son activité, le Groupe poursuit ses efforts en matière de recherche et de développement, notamment dans le cadre du projet DIGICLAIMS/DIGIPRO.

4. FILIALES ET PARTICIPATIONS

4.1 Sociétés contrôlées

Au 31 décembre 2018, la société contrôlait les sociétés suivantes :

TROCADERO PARTICIPATIONS
TEXA SAS
GBA SAS
CEBA (Monaco) S.A.M.
TEXA SERVICES SAS
TEXA GLOBAL SOLUTIONS SAS
CLE SAS
CLE France SAS
EURISK SAS
SERISK SAS
AMOERTEX SAS
QANTEX SARL
GEOP SAS
AVITECH SAS
CELLINKS SAS
HOLDING FSD SAS
AAD PHENIX II SAS
PHENIX DESAMANTAGE SAS
AAD PHENIX PRESSING SARL
CADRAS SARL
AQUABAT SARL
PHENIX DESAMANTAGE RUNGIS SARL

4.2 Activité des filiales et participations

Vous trouverez ci-dessous les principales informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle :

TROCADERO PARTICIPATIONS SAS

C'est une sous-holding financière qui détient des participations dans les 7 filiales dont les activités sont décrites ci-après.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 0 euro contre 0 euro en 2017. Le résultat d'exploitation ressort à (133.836) euros contre 2.313.304 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de 7.291.268 euros contre 13.837.108 euros pour l'exercice précédent. L'exercice se solde par un bénéfice net de 6.936.222 euros contre 16.651.817 euros pour l'exercice précédent.

BRANCHE D'ACTIVITE TEXA EXPERTISE :

La branche TEXA EXPERTISE exerce l'activité originelle cœur de métier du Groupe dans l'expertise d'assurances.

TEXA SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 90.176.182 euros contre 84.220.894 euros en 2017 en hausse de 7,07%. Le résultat d'exploitation ressort à 4.602.341 euros contre 3.819.415 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de 3.478.255 euros contre 3.081.845 euros pour l'exercice précédent. L'exercice se solde par un bénéfice net de 6.268.035 euros contre 5.669.425,24 euros pour l'exercice précédent, après comptabilisation d'un impôt sur les bénéfices de 1.480.692 euros en régime d'intégration fiscale avec Texacorp SAS.

TEXA SERVICES SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 99.896.614 euros contre 91.964.543 euros en 2017 en hausse de 8,63%. Le résultat d'exploitation ressort à 2.628.384 euros contre 2.422.383 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de (62.577) euros contre (37.809) euros pour l'exercice précédent. L'exercice se solde par un bénéfice net de 1.498.801,79 euros contre 2.019.340,99 euros pour l'exercice précédent, après comptabilisation de la participation des salariés d'un montant de 184.552 euros et d'un impôt sur les bénéfices de 369.965 euros, en régime d'intégration fiscale avec Texacorp.

TEXA GLOBAL SOLUTIONS SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 20.639.211 euros contre 18.017.787 euros en 2017 en augmentation de 14,55%. Le résultat d'exploitation ressort à 3.010.038 euros contre 2.519.118 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de 9.475 euros contre 6.261 euros pour l'exercice précédent. L'exercice se solde par un bénéfice net de 1.983.677,82 euros contre 1.636.842,02 euros pour l'exercice précédent, après comptabilisation d'un impôt sur les bénéfices de 962.324 euros.

GBA SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 374.026 euros contre 134.631 euros en 2017 en augmentation de +177,82%. Le résultat d'exploitation ressort à 26.511 euros contre (18.081) euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de 5.013 euros contre 6.417 euros pour l'exercice précédent. L'exercice se solde par une perte nette de (5.183,69) euros contre (108.969,09) euros pour l'exercice précédent.

CEBA MONACO

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 864.823 euros contre 970.660 euros en 2017 en baisse de -10,90%. Le résultat d'exploitation ressort à 150.995 euros contre 209.726 euros pour l'exercice précédent. L'exercice se solde par un bénéfice net de 154.752,49 euros contre un bénéfice de 212.166,33 euros pour l'exercice précédent.

BRANCHE D'ACTIVITE CLE EXPERTISE :

La branche CLE EXPERTISE exerce une activité d'expertises de la Construction.

CLE SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 16.951.306 euros contre 17.992.011 euros en 2017 en diminution de -5,78%. Le résultat d'exploitation ressort à (207.927) euros contre 150.819 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de (136.633) euros contre 498.290 euros pour l'exercice précédent. L'exercice se solde par une perte nette de (629.162) euros contre un bénéfice net de 331.087,35 euros pour l'exercice précédent, après comptabilisation de la participation des salariés d'un montant de 69.633 euros.

CLE France SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 8.136.057 euros contre 8.181.439 euros en 2017 en très légère baisse de -0,55%. Le résultat d'exploitation ressort à 789.185 euros contre 650.138 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de 3 euros contre 706 euros pour l'exercice précédent. L'exercice se solde par un Bénéfice net de 525.413 euros contre 390.740,92 euros pour l'exercice précédent, après comptabilisation de la participation des salariés de 84.005 euros et d'un impôt sur les bénéfices de 205.879 euros.

AVITECH

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 334.620 euros contre 1.475.371 euros en 2017 en baisse de -77,32%. Le résultat d'exploitation ressort à (32.600) euros contre 94.048 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de 1.951 euros contre 43 euros pour l'exercice précédent. L'exercice se solde par une perte nette de (57.785) contre un bénéfice de 32.664 euros pour l'exercice précédent.

BRANCHE D'ACTIVITE EURISK EXPERTISES :

La branche EURISK EXPERTISES exerce une activité d'expertises de la Construction.

EURISK SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 39.160.441 euros contre 38.054.722 euros en 2017 en hausse de +3%. Le résultat d'exploitation ressort à 4.524.321 euros contre 4.649.596 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de 706 euros contre (269) euros pour l'exercice précédent. L'exercice se solde par un bénéfice net de 2.641.741 euros contre 2.733.875 euros pour l'exercice précédent, après comptabilisation de la participation des salariés d'un montant de 687.468 euros d'un impôt sur les bénéfices de 1.307.931 euros.

SERISK SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 516.168 euros contre 628.008 euros en 2017 en diminution de -17,8%. Le résultat d'exploitation ressort à (10.324) euros contre 72.776 euros pour l'exercice précédent. L'exercice se solde par une perte nette de (10.057) euros contre un bénéfice net de 49.486 euros pour l'exercice précédent.

AMOERTEX SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 541.531 euros contre 735.505 euros en 2017 en baisse de -26,4%. L'exercice se solde par un bénéfice net de 3.726 euros contre 6.439 euros pour l'exercice précédent, après comptabilisation d'un impôt sur les bénéfices de 1.469 euros.

QANTEX SARL

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 849.983 euros contre 806.368 euros en 2017 en augmentation de +5,4%. L'exercice se solde par une perte nette de (72.553) euros contre un bénéfice net de 16.753 euros pour l'exercice précédent.

BRANCHE D'ACTIVITE SOLUTIONS APRES SINISTRES :

La branche SOLUTIONS APRES SINISTRES exerce une activité de réparation en nature de sinistres au profit d'assureurs et/ou particuliers dans le domaine du bâtiment ainsi qu'une activité de décontamination après sinistres en France, comprenant notamment la décontamination MRH, la décontamination industrielle, la recherche de fuite non destructive, l'assèchement technique, le traitement d'archives et documents, le pressing technique après sinistre, le sauvetage d'objets de valeur, l'hygiène de l'air et ventilation.

GEOP SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 23.616.044 euros contre 19.888.051 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de +18,74%. Le résultat d'exploitation ressort à 598.854 euros contre 178.640 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de (15.630) euros contre (14.503) euros pour l'exercice 2017. L'exercice se solde par une perte nette de (84.070) euros contre une perte nette de (825.408) euros pour l'exercice précédent.

HOLDING FSD SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 1.955.309 euros contre 1.765.744 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de +10,74%. Le résultat d'exploitation ressort à 781.665 euros contre 686.844 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de (5.052) euros contre (10.020) euros pour l'exercice 2017. L'exercice se solde par un bénéfice net de 552.234 euros contre un bénéfice net de 390.115 euros pour l'exercice précédent.

BRANCHE D'ACTIVITE GESTION DE SINISTRES:

La société CELLINKS SAS clôture son premier exercice social au 31.12.2019.

4.3 Prise de participation ou prises de contrôle

Notre Société, par l'intermédiaire de sa filiale, la société TROCADERO PARTICIPATIONS a procédé, le 14 décembre 2018 à l'acquisition des titres des sociétés :

HOLDING FSD SAS, qui détient les titres des sociétés :

- AAD PHENIX II SAS
- PHENIX DESAMANTAGE SAS
- AAD PHENIX PRESSING SARL
- CADRAS SARL
- AQUABAT SARL
- PHENIX DESAMANTAGE RUNGIS SARL

4.4 Cessions de participation

Au cours de l'exercice, la Société n'a cédé aucune participation.

4.5 Actions d'autocontrôle

Je vous rappelle que la Société contrôle une ou plusieurs sociétés mais celles-ci ne détiennent aucune action de la Société. Il ne peut donc exister d'actions d'autocontrôle.

4.6 Participations réciproques

Je vous informe que la Société ne détient aucune participation dans le capital de sociétés par actions détenant une fraction du capital de la Société supérieure à 10 %. Par ailleurs, aucune action de la Société n'est détenue par une société (autre qu'une société par actions) détenant une fraction du capital de la Société supérieure à 10 %. Il n'y a donc pas de participations réciproques au sens des articles L. 233-29 et L. 233-30 du code de commerce.

4.7 Participation des salariés au capital social au 31 décembre 2018

Dans la mesure où la Société a mis en place un dispositif d'épargne salariale dont peut bénéficier l'ensemble des salariés du groupe, conformément à l'alinéa 3 de l'article L.225-129-6 du code de commerce, la Société est dispensée de l'obligation périodique de proposer une augmentation de capital réservée aux salariés.

5. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Je vous demande de bien vouloir vous référer au rapport spécial de vos commissaires aux comptes qui vous donnent toutes précisions sur les conventions, autres que celles portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et son président, l'un de ses dirigeants ou l'un de ses associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société associée, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce.

6. REGLES DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des documents comptables sont conformes à la réglementation en vigueur.

Vos commissaires aux comptes relatent, dans leur rapport sur les comptes annuels, l'accomplissement de leur mission.

7. DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

La décomposition à la clôture de l'exercice 2018, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance, en application des articles L441-6-1 et D441-4 du Code de commerce est la suivante pour la Société :

	Article D. 441 I, 1° du Code de commerce :				
	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombres de factures concernées	3	-	-	1	4
Montant total des factures concernées (TTC)	9 056,57	-	-	9 067,20	18 123,77
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	0,48%	0,00%	0,00%	0,48%	0,96%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre de factures exclues					
Montant total des factures exclues (TTC)					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délai légal				

La décomposition à la clôture de l'exercice 2018, du solde des factures clients par date d'échéance, en application des articles L441-6-1 et D441-4 du Code de commerce est la suivante pour la Société :

	Article D. 441 I, 2° du Code de commerce :				
	Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombres de factures concernées					
Montant total des factures concernées (TTC)					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)					
(B) Factures exclues du (A) relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre de factures exclues					
Montant total des factures exclues (TTC)					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		Délai légal			

Il n'y a pas de créances clients non réglées au 31 décembre 2018 dont le terme est échu.

8. PLAN D'OPTIONS D'ACHAT OU DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L225-184 du Code de commerce, je vous précise qu'il n'existe aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions dans la Société.

Je vous précise également qu'il n'y a pas eu d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions au profit des mandataires sociaux en application de l'article L225-185 du Code de commerce.

9. ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

Un rapport spécial vous est présenté dans ce cadre.

10. COMPTES CONSOLIDES

Le périmètre de consolidation du Groupe sur l'exercice 2018 comprenait les sociétés suivantes :

TEXACORP SAS	Société consolidante
TROCADERO PARTICIPATIONS SAS (RCS Paris 752 470 831)	100%
TEXA SAS (RCS Paris 392 488 722)	100%
TEXA SERVICES SAS (RCS Paris 341 810 232)	100%
TEXA GLOBAL SOLUTIONS SAS (RCS Paris 417 531 431)	100%
GBA SAS (RCS Paris 491 314 183)	100%
CEBA S.A.M. (MONACO) 75 S 01492	100%
CLE SAS (RCS Paris 343 758 645)	100%
CLE France SAS (RCS Paris 540 019 478)	100%
EURISK SAS (RCS Paris 317 036 887)	100%
SERISK SAS (RCS Paris 449 012 871)	100%
AMOERTEX SAS (RCS Paris 529 936 650)	100%
QANTEX SARL (RCS Paris 529 916 348)	100%
GEOP SAS (RCS Bobigny 429 258 270)	100%
AVITECH SAS (RCS Paris 491 757 415)	100%
HOLDING FSD SAS (RCS Rennes 412 146 094)	100%
AAD PHENIX II SAS (RCS Rennes 518 790 415)	100%
PHENIX DESAMIANPAGE SAS (RCS Rennes 799 418 736)	100%

AAD PHENIX PRESSING SARL (RCS Rennes 751 162 694)	100%
CADRAS SARL (RCS Rennes 811 727 973)	100%
AQUABAT SARL (RCS Rennes 435 180 286)	100%
PHENIX DESAMIANPAGE RUNGIS SARL (RCS Rennes 818 503 658)	100%

11. EXAMEN DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT

11.1 Examen des comptes et résultats de la Société

Je vais vous présenter en détail les comptes annuels que je soumettrai à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Nous vous rappelons qu'il s'agit du deuxième exercice social de Texacorp.

L'exercice clos au 31 décembre 2018 a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxes s'élevant 5.152.217 euros contre 9.251.342 euros pour l'exercice précédent.

Total des produits d'exploitation : 5.270.632 euros contre 9.359.477 euros pour l'exercice précédent.
Total des charges d'exploitation : 5.186.839 euros contre 9.235.268 euros pour l'exercice précédent.

✓ D'où un résultat d'exploitation de : 83.792 euros contre 124.209 euros pour l'exercice précédent.

Total des produits financiers : 8.087.935 euros contre 629.890 euros pour l'exercice précédent.
Total des charges financières : 2.785.207 euros 3.547.268 euros pour l'exercice précédent.

- ✓ D'où un résultat financier de : 5.302.728 euros contre (2.917.378) euros pour l'exercice précédent.
- ✓ Le résultat courant avant impôt s'établit donc à 5.386.521 euros contre (2.793.169) euros pour l'exercice précédent.

Total des produits exceptionnels : (1) euro contre 1.023.651 euros pour l'exercice précédent.
Total des charges exceptionnelles : 447.899 euros contre 5.594.639 euros pour l'exercice précédent.

✓ D'où un résultat exceptionnel de : (447.899) euros contre (4.570.988) euros pour l'exercice précédent.

En conséquence, après prise en compte du résultat exceptionnel, de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise de 5.320 euros et du produit d'impôt sur les Sociétés de l'intégration fiscale de (2.268.391) euros, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se soldent par un bénéfice net de 7.201.692,56 euros contre une perte nette de (4.840.999,38) euros pour l'exercice précédent.

11.2 Proposition d'affectation du résultat

Je vous propose d'affecter le bénéfice de l'exercice soit la somme de 7.201.692,56 euros comme suit :

- à l'apurement des pertes inscrites au Report à Nouveau,
la somme de 4 840 999,38 euros
- du solde, soit la somme de 2 360 693,18 euros
 - 5 % à la réserve légale, soit la somme de 118 035 euros
laquelle serait alors portée à un montant
créditeur de 118 035 euros
 - au Report à Nouveau le solde,
soit la somme de 2 242 658,18 euros
lequel s'inscrirait alors créiteur
pour pareil montant

En outre, je vous rappelle, en application de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

11.3 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 39.935 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

11.4 Observations du Comité d'entreprise

Le Comité d'entreprise n'a pas transmis d'observations.

12. ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIETE

Je vous précise que les mandats des commissaires aux comptes et du Président ne sont pas arrivés à expiration.

13. INFORMATION SUR LE MONTANT DES PRETS CONSENTIS PAR LA SOCIETE

La Société n'a pas consenti de prêts à moins de deux ans à des entreprises avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

14. DECISION DE L'AUTORITE DE LA CONCURRENCE POUR PRATIQUES ANTICONCURRENTIELS

TEXACORP

Société par actions simplifiée

37, rue de la Victoire
75009 Paris

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2018

CFA
Compagnie Française d'Audit

Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

154, boulevard Haussmann
75008 Paris

Deloitte & Associés

Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

6, place de la Pyramide
92908 Paris La Défense

TEXACORP

Société par actions simplifiée

37, rue de la Victoire
75009 Paris

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société **TEXACORP**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société **TEXACORP** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Au 31 décembre 2018, les écarts d'acquisition, dont le montant figurant au bilan s'établit à 168 M€ ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans la note « 6.2.2. – Ecart d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests, avons apprécié la cohérence des données utilisées et avons vérifié que la note de l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée.
- Suite à l'acquisition du groupe Stelliant en juillet 2016 et en application des textes comptables, le groupe a achevé au 31 décembre 2018 l'identification et la valorisation des actifs et des passifs dans la cadre de l'affectation du prix d'acquisition. L'exercice d'allocation définitif a conduit à la comptabilisation d'un actif incorporel de relations clients de 79 M€ hors imposition différée comme décrit dans la note « 6.3.1.3. – Relations clientèle » de l'annexe aux comptes consolidés.

La direction du groupe s'est fait assister par des experts indépendants dans cet exercice d'allocation du prix d'acquisition. Nos travaux ont consisté à prendre connaissance et apprécier la méthodologie mise en œuvre par le Groupe et ses experts indépendants pour identifier et évaluer la juste valeur des actifs et passifs acquis, à examiner les données utilisées pour leur évaluation, à apprécier le caractère approprié et raisonnable des hypothèses retenues et à vérifier que la note de l'annexe aux comptes consolidés fournit une information appropriée.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

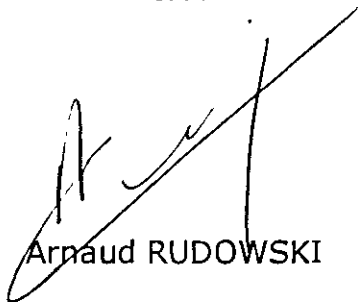
- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris La Défense, le 11 juin 2019

Les Commissaires aux comptes

CFA



Arnaud RUDOWSKI

DELOITTE & ASSOCIES



Xavier LEFEVRE

TEXACORP S.A.S.

Comptes consolidés

au 31/12/2018

(Exercice de 12 mois)

Exercice clos le 31 Décembre 2018
S.A.S. TEXACORP
37 rue de la Victoire – 75009 PARIS

Sommaire

Note préalable : L'ensemble des données mentionnées dans les documents de synthèse consolidés est exprimé en Euros.

1 – Bilan consolidé.....	4
2 – Compte de résultat consolidé.....	5
3 – Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie.....	6
4 – Faits marquants de l'exercice.....	7
4.1 – Finalisation de l'affectation du prix d'acquisition.....	7
4.2 – Mouvements de périmètre.....	7
5 – Compte de résultat Pro Forma.....	9
6 – Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation.....	10
6.1 – Référentiel comptable.....	10
6.2 – Modalités de consolidation.....	10
6.2.1 - Méthodes de consolidation.....	10
6.2.2 – Ecart d'acquisition.....	10
6.2.3– Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées.....	11
6.2.4– Durée des exercices présentés.....	11
6.3 – Méthodes et règles d'évaluation.....	11
6.3.1 – Immobilisations incorporelles.....	11
6.3.2 – Immobilisations corporelles.....	12
6.3.3 – Immobilisations financières.....	12
6.3.4 – Travaux en-cours.....	12
6.3.5– Créances et dettes.....	12
6.3.6 – Trésorerie et valeurs mobilières de placement.....	13
6.3.7– Impôts sur les sociétés et intégration fiscale.....	13
6.3.8– Impôts différés.....	13
6.3.9– Provisions pour risques et charges.....	13
6.3.10– Engagements de retraite et prestations assimilées.....	14
6.3.11– Distinction résultat exceptionnel et résultat courant.....	14
6.3.12– Résultat par action.....	14
6.3.13– Utilisation d'estimations.....	14
6.3.14– Chiffre d'affaires.....	15
7 – Périmètre de consolidation.....	16
7.1 – Activité.....	16
7.2 – Organigramme au 31 Décembre 2018.....	16
7.3 – Liste des sociétés consolidées.....	17
7.4 – Acquisitions de l'exercice et variations de périmètre.....	18
7.5 – Sociétés exclues du périmètre de consolidation.....	18
8 – Explication des postes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations.....	19

8.1 – Immobilisations incorporelles	19
8.2 – Immobilisations corporelles	21
8.3 – Immobilisations financières	22
8.4 – Ventilation des créances par échéance	23
8.5 – Dépréciation de l'actif circulant	23
8.6 – Capitaux propres.....	24
8.6.1 – Composition du capital social	24
8.6.2 – Variation des capitaux propres – Part du groupe	24
8.7 – Attribution d'actions gratuites.....	25
8.8 – Provisions pour risques et charges	26
8.9 – Impôts différés.....	27
8.10 – Emprunts et dettes financières.....	28
8.11 – Autres passifs à court terme.....	28
8.12 – Engagements hors-bilan	29
8.12.1 – Cautions	29
8.12.2 – Engagements financiers donnés	29
8.12.3 – Engagements financiers reçus	30
8.13 – Amortissements et provisions.....	30
8.14 – Résultat financier	31
8.15 – Résultat exceptionnel	32
8.16 – Impôt sur les résultats.....	33
8.16.1 – Analyse de l'impôt sur les sociétés	33
8.16.2 – Preuve d'impôt.....	33
8.17 – Effectif moyen.....	34
9 – Autres informations	35
9.1 – Chiffre d'affaires.....	35
9.1.1 – Répartition du chiffre d'affaires par secteurs d'activité	35
9.1.2 – Répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques.....	35
9.2 – Résultat d'exploitation.....	36
9.2.1 – Répartition du résultat d'exploitation par secteurs d'activité	36
9.2.2 – Répartition du résultat d'exploitation par zones géographiques.....	36
9.3 – Honoraires de contrôle des Commissaires aux Comptes.....	36
9.4 – Rémunérations versées aux dirigeants	37
9.5 – Transactions avec les parties liées	37
10 – Evénements postérieurs à la clôture.....	37

1 – Bilan consolidé

<i>ACTIF</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>Note n°</i>
<i>(en €)</i>			
Actif immobilisé	253 147 827	226 930 434	
Ecart d'acquisition	168 902 153	193 107 274	8.1
Immobilisations incorporelles	76 128 604	27 512 972	8.1
Immobilisations corporelles	6 469 632	4 908 317	8.2
Immobilisations financières	1 647 438	1 401 871	8.3
Actif circulant	100 036 469	87 286 046	
Stocks et en-cours	7 197 837	4 936 279	
Clients et comptes rattachés	49 834 948	41 314 419	8.4-
Autres créances et comptes de régularisation	21 159 125	18 537 483	8.5
Valeurs mobilières de placement	1 500 005	7 650 005	
Disponibilités	20 344 554	14 847 860	
TOTAL	353 184 296	314 216 480	

<i>PASSIF</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>Note n°</i>
<i>(en €)</i>			
Capitaux propres (part du groupe)	118 974 403	124 219 107	
Capital	102 130 862	102 130 862	8.6
Primes	9 039 231	9 039 231	8.6
Réserves	13 049 013	0	
Résultat consolidé	-5 244 702	13 049 013	8.6
Intérêts minoritaires			
Provisions pour risques et charges	24 411 481	6 635 229	8.8
Dettes	209 798 412	183 362 144	
Emprunts et dettes financières	132 111 213	119 091 246	8.10
Fournisseurs et comptes rattachés	15 229 297	10 349 561	8.11
Autres dettes et comptes de régularisation	62 457 902	53 921 338	8.11
TOTAL	353 184 296	314 216 480	

2 – Compte de résultat consolidé

(en €)		31/12/2018 (12 mois)	31/12/2017 (19 mois)	Note n°
Chiffre d'affaires		190 025 823	275 628 412	9.1
Autres produits d'exploitation		3 911 733	9 382 849	
Achats consommés et autres achats et charges externes		-51 879 680	-80 683 290	
Charges de personnel (inclus participation des salariés)		-113 612 212	-162 295 336	
Autres charges d'exploitation		-191 740	-352 298	
Impôts et taxes		-5 658 386	-7 717 313	
Dotations aux amortissements et aux provisions sur relations client		-13 661 417		8.13
Dotations aux amortissements et aux provisions		-7 339 726	-7 532 609	8.13
Résultat d'exploitation		1 594 395	26 430 415	9.2
Opérations faites en commun			-18 649	
Charges et produits financiers		-7 018 208	-10 008 049	8.14
Résultat courant des entreprises intégrées		-5 423 813	16 403 717	
Charges et produits exceptionnels	(1)	-7 158 108	-2 702	8.15
Impôts sur les résultats	(2)	7 337 219	-3 352 002	8.16
Résultat net des entreprises intégrées		-5 244 702	13 049 013	
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence				
Résultat net de l'ensemble consolidé		-5 244 702	13 049 013	
Intérêts minoritaires				
Résultat net (part du groupe)		-5 244 702	13 049 013	
Résultat par action		-0,05661	0,14085	
Résultat dilué par action		-0,05661	0,14085	

(1) Le poste *Charges et produits exceptionnels* inclut l'ajustement de la plus-value de cession ALLO DIAGNOSTIC pour -5,2 M€.

(2) Le poste *Impôts sur les résultats* inclut l'impact positif de 10,3 M€ d'imposition différée de la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition du groupe.

3 – Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie

	31/12/2018 (12 mois)	31/12/2017 (19 mois)
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	-5 244 702	13 049 013
Part des Minoritaires dans le Résultat des Sociétés Intégrées		
Amortissement des écarts d'acquisition		
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	19 752 298	6 583 654
- Variation des impôts différés	-9 409 577	1 108 056
- Plus-values de cession	5 262 163	-5 893 406
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES	10 360 182	14 847 318
Ecart de conversion sur la CAF		
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE	1 984 058	6 400 047
Flux net de trésorerie généré par l'activité	12 344 240	21 247 365
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	-9 110 674	-54 922 570
Cession d'immobilisations	188 876	13 178 159
Trésorerie nette suite aux acquisitions & cessions de filiales	-17 098 657	-103 391 821
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-26 020 455	-145 136 232
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		111 170 093
Augmentations de capital en numéraire		123 516 146
Emissions d'emprunts	19 374 076	-90 391 933
Remboursements d'emprunts	-7 707 032	1 990 073
Variation des Intérêts Courus non Echus	1 393 763	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	13 060 807	146 284 379
VARIATION DE TRESORERIE	-615 408	22 395 511
Tresorerie d'ouverture	22 395 511	
Tresorerie de clôture	21 780 104	22 395 511

4 – Faits marquants de l'exercice

4.1 – Finalisation de l'affectation du prix d'acquisition

Suite à l'acquisition du groupe Stellant en juillet 2016 et en application des textes comptables, le groupe a achevé l'identification et la valorisation des actifs et passifs, dans le cadre de l'affectation du prix d'acquisition.

Pour rappel, TEXACORP a clôturé son 1er exercice le 31 décembre 2017 (d'une durée exceptionnelle de 19 mois), les travaux d'affectation étaient en cours à cette date et n'étaient pas constatés dans les comptes de cet exercice. De ce fait, les impacts en consolidation au titre des deux premiers exercices sont constatés sur le seul exercice clos le 31 décembre 2018.

Dans le cadre de ces travaux, des relations clientèles ont été identifiées et valorisées pour un montant de 79,1 M€ et amorties sur une durée de 14 ans, soit une charge de 5,7 M€ par an (avant tout impact d'imposition différée).

Les fonds commerciaux ne répondant pas aux critères d'identification sont compris dans les écarts d'acquisition.

En terme d'Unités Génératrices de Trésorerie, le groupe a retenu les groupes d'actifs les plus pertinents au regard du suivi et de la gestion du reporting du groupe :

- Expertise dommages ;
- Expertise construction ;
- La réparation en nature.

Enfin, le Groupe a procédé à la cession de la filiale ALLO DIAGNOSTIC en juillet 2017, le diagnostic immobilier n'existe donc plus dans les activités du Groupe.

4.2 – Mouvements de périmètre

Dans le but de poursuivre la croissance du groupe et de diversifier l'offre proposée à ses clients, la société TROCADERO PARTICIPATIONS a acquis 100% des actions de la société HOLDING FSD SAS le 14 décembre 2018, elle-même détenant directement 100% du capital social des filiales AAD PHENIX II SAS, PHENIX DESAMIANPAGE SAS, AQUA BAT SARL, CADRAS SARL, AAD PHENIX PRESSING SARL, PHENIX DESAMIANPAGE RUNGIS SARL. Ce groupe formant un périmètre PHENIX exerce une activité principale de décontamination, assèchement et recherches de fuites venant compléter l'offre du groupe. Par mesure de simplification, il a été décidé de ne comptabiliser la contribution au compte de résultat de cette acquisition. Seuls les éléments bilanciels ont été enregistrés au 31 décembre 2018.

Le Groupe a cédé une filiale, la société ALLO DIAGNOSTIC, le 20 juillet 2017. Au 31 décembre 2017, la plus-value de 6,5 M€ a été comptabilisée en résultat exceptionnel. En 2018, la finalisation de l'affectation du prix d'acquisition a mené à réévaluer la valeur de la société ALLO DIAGNOSTIC de 5,2 M€ diminuant d'autant le montant de la plus-value constatée en 2017 et la ramenant ainsi à 1,3 M€.

Afin de contribuer au développement de l'activité de gestion de sinistres pour le compte des compagnies d'assurances, la société CELLINKS SAS a été créée en juillet 2018. Elle est dotée d'un capital social de € 100 000 et est détenue à 100% par la TROCADERO PARTICIPATIONS.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président le 31 mai 2019.

5 – Compte de résultat Pro Forma

Afin d'apprécier les performances du Groupe sur des bases homogènes (durée et sociétés retenues dans le périmètre de consolidation), le compte de résultat Pro Forma suivant est présenté :

(en €)	31/12/2018 (12 mois)	31/12/2018 (12 mois)	31/12/2017 (12 mois)
	Groupe TEXACORP	Groupe TEXACORP (sans impact allocation de prix d'acquisition PPA)	Groupe TEXACORP hors ALLO DIAGNOSTIC
Chiffre d'affaires	190 025 823	190 025 823	179 508 293
Autres produits d'exploitation	3 911 733	3 911 733	7 961 856
Achats consommés et autres achats et charges externes	-51 879 680	-51 879 680	-51 127 190
Charges de personnel (inclus participation des salariés)	-113 612 212	-113 612 212	-109 740 833
Autres charges d'exploitation	-191 740	-191 740	
Impôts et taxes	-5 658 386	-5 658 386	-5 144 128
Dotations aux amortissements et aux provisions	-21 001 143	-7 339 726	-4 684 739
Résultat d'exploitation	1 594 395	15 255 812	16 773 259
Opérations faites en commun			-18 649
Charges et produits financiers	-7 018 208	-7 018 208	-7 122 100
Résultat courant des entreprises intégrées	-5 423 813	8 237 604	9 632 510
Charges et produits exceptionnels	-7 158 108	-1 922 108	3 764 904
Impôts sur les résultats	7 337 219	-2 949 820	-1 684 367
Résultat net des entreprises intégrées	-5 244 702	3 365 676	11 713 047
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			
Résultat net de l'ensemble consolidé	-5 244 702	3 365 676	11 713 047
Intérêts minoritaires			
Résultat net (part du groupe)	-5 244 702	3 365 676	11 713 047
Résultat par action	-0,05661	0,03633	0,12643
Résultat dilué par action	-0,05661	0,03633	0,12643

6 – Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

6.1 – Référentiel comptable

Les comptes consolidés de la société TEXACORP S.A.S. sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n°99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 Juin 1999, sont appliquées.

Les comptes consolidés respectent les principes comptables définis ci-dessous.

6.2 – Modalités de consolidation

6.2.1 - Méthodes de consolidation

Les sociétés étant contrôlées directement et exclusivement par la société mère TEXACORP, celles-ci sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

La liste des sociétés appartenant au périmètre de consolidation est précisée en note 7.3.

6.2.2 – Ecart d'acquisition

Au plan réglementaire, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des entreprises acquises,
- La part de l'actif net ré-estimé des entreprises acquises, à la date des prises de contrôle

Les frais d'acquisition des titres sont incorporés nets d'impôt au coût d'acquisition des titres.

Amortissement des écarts d'acquisition : suite à la modification du code de commerce en juillet 2015 visant à transposer en droit français la directive comptable européenne de 2013, l'ANC a mis fin à l'amortissement obligatoire des écarts d'acquisition dans les comptes consolidés établis en règles françaises.

Ces nouvelles règles sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016.

Le Groupe procède, à la clôture de l'exercice, à des tests de dépréciation sur ses écarts d'acquisition. Ces tests consistent à comparer la valeur comptable des écarts d'acquisition avec leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La valeur d'usage a été déterminée en tenant compte d'une valorisation d'entreprise effectuée à partir des perspectives de rentabilité (Chiffre d'affaires, EBIT, cash flow, taux de croissance) basées sur les plans d'affaires (méthode dite du discounting cash flows). En l'absence de données disponibles sur ces agrégats, la valeur actuelle est appréciée sur la base de multiple d'EBITDA.

Lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable de l'écart d'acquisition, une dépréciation est comptabilisée pour la différence.

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 31 décembre 2018.

6.2.3– Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les comptes consolidés sont établis sur la base des bilans des sociétés arrêtés au 31 décembre 2018.

6.2.4– Durée des exercices présentés

Les exercices clos le 31 décembre 2018 et 2017 présentent une durée de respectivement 12 et 19 mois, ils ne sont donc pas comparables en l'état. Un compte de résultat retraité « pro-forma » figurant en page 9 permet une comparaison aisée de la performance financière de ces deux exercices.

6.3 – Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le groupe TEXACORP sont les suivants :

6.3.1 – Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production. Elles sont composées de logiciels, de fonds commerciaux et de relations clientèle.

6.3.1.1 – Logiciels et progiciels

Les méthodes et durées d'amortissement retenues pour les logiciels et les progiciels sont les suivantes :

	<i>Méthode</i>	<i>Durée</i>
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 5 ans

6.3.1.2 – Fonds commerciaux

Les dispositions du Plan comptable général relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés, et en particulier des fonds commerciaux, ont été modifiées par les règlements n°2015-06 et n°2015-07 de l'ANC. Ainsi depuis le 1^{er} janvier 2016, pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. En cas de perte de valeur, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

Ce test permet de comparer la valeur actuelle des fonds commerciaux (correspondant à la valeur la plus élevée entre leur valeur d'utilité et leur valeur vénale) à leur valeur nette comptable. Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

La valeur d'utilité a été déterminée en tenant compte d'une valorisation d'entreprise effectuée à partir des perspectives de rentabilité (Chiffre d'affaires, EBIT, cash flow, taux de croissance) basées sur les plans d'affaires (méthode dite du discounting cash flows). En l'absence de données disponibles sur ces agrégats, la valeur actuelle est appréciée sur la base de multiple d'EBITDA.

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 31 décembre 2018.

6.3.1.3 – Relations clientèle

Dans le cadre de l'affectation du prix d'acquisition, il a été reconnu un actif incorporel de relations clients.

La valeur d'utilité des relations clients repose sur une méthode d'évaluation fondée sur les surprofits.

Un amortissement linéaire basé sur la durée de vie de 14 ans est appliqué.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la durée d'amortissement pratiquée est de 29 mois afin de régulariser l'amortissement qui aurait été constaté au cours du premier exercice clos le 31 décembre 2017.

6.3.2 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes :

<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>Méthode</i>	<i>Durée</i>
Constructions	Linéaire	12 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire ou Dégressif	3 et 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 et 10 ans

6.3.3 – Immobilisations financières

Ce poste est constitué principalement par des dépôts et cautionnements versés.

6.3.4 – Travaux en-cours

L'évolution de la gestion des dossiers, confiés par les Sociétés d'Assurances a conduit à la comptabilisation de travaux en cours à la clôture de l'exercice.

Au 31 décembre 2018, ces derniers s'élèvent à 6,7 M€ et ont été estimés au prix de revient complet sur la base d'une estimation du temps passé.

6.3.5 – Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6.3.6 – Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

6.3.7 – Impôts sur les sociétés et intégration fiscale

L'impôt sur les sociétés est une charge d'impôt calculée sur l'assiette des bénéfices réalisés par une entreprise assujettie ayant son activité commerciale habituelle en France.

La société mère du groupe, TEXACORP SAS, a conclu une convention d'intégration fiscale à compter du 1^{er} Janvier 2017 avec ses filiales.

Au 1^{er} janvier 2018, les filiales TROCADERO PARTICIPATIONS SAS, TEXA SAS, TEXA SERVICES SAS, TEXA GLOBAL SOLUTIONS SAS, GBA SAS, CLE SAS, CLE France SAS, GEOP SAS, EURISK SAS, SERISK SAS, AMOERTEX SAS, QANTEX SARL et AVITECH SAS sont membres du groupe d'intégration fiscale.

L'application de la convention d'intégration fiscale permet de calculer les charges d'impôt pour les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Au titre de l'exercice, l'économie d'impôt ressort à 2,3 M€.

6.3.8 – Impôts différés

Le groupe comptabilise des impôts différés en cas de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs inscrits au bilan consolidé.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement CRC n°99.02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

6.3.9 – Provisions pour risques et charges

Les sociétés du groupe constituent des provisions pour risques et charges conformément aux dispositions du règlement CRC n° 2000-06 relatif aux passifs. Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci.

Les provisions sont estimées à chaque clôture en fonction de l'évolution de chaque risque en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Elles sont constituées principalement de provisions pour litiges commerciaux et sociaux et de provisions pour indemnités de fin de carrière, dont le calcul est détaillé au paragraphe suivant.

6.3.10- Engagements de retraite et prestations assimilées

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Le montant au 31 décembre 2018 est de 5,2 M€.

Les paramètres du calcul de la provision des indemnités de départ à la retraite sont les suivants :

Départ à la retraite à l'initiative du salarié	Entre 62 et 67 ans
Taux d'actualisation	1,55%
Taux de revalorisation des salaires des cadres	Entre 0,8% et 1,0%
Taux de revalorisation des salaires des non cadres	Entre 0,8% et 1,0%

6.3.11- Distinction résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

6.3.12- Résultat par action

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net consolidé par action après dilution est calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période, augmenté du nombre d'actions qui résulterait d'opérations dilutives. Lorsque le résultat net de base par action est négatif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

6.3.13- Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. TEXACORP revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes consolidés, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Ces estimations concernent principalement l'établissement des plans d'affaires retenus pour l'évaluation des actifs (relations clients, capital humain, marques) et des écarts d'acquisitions et les provisions pour risques et charges.

6.3.14- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu comme suit :

- Pour la branche « Entreprises, Copropriétés, Collectivités Territoriales » (dossiers dont la durée d'exécution peut être supérieure à 1 an), des facturations successives sont constatées en fonction de l'avancement réel du dossier ;
- Pour la branche IARD, Particulier, Professionnel, Dommages, le chiffre d'affaires est reconnu à l'achèvement.

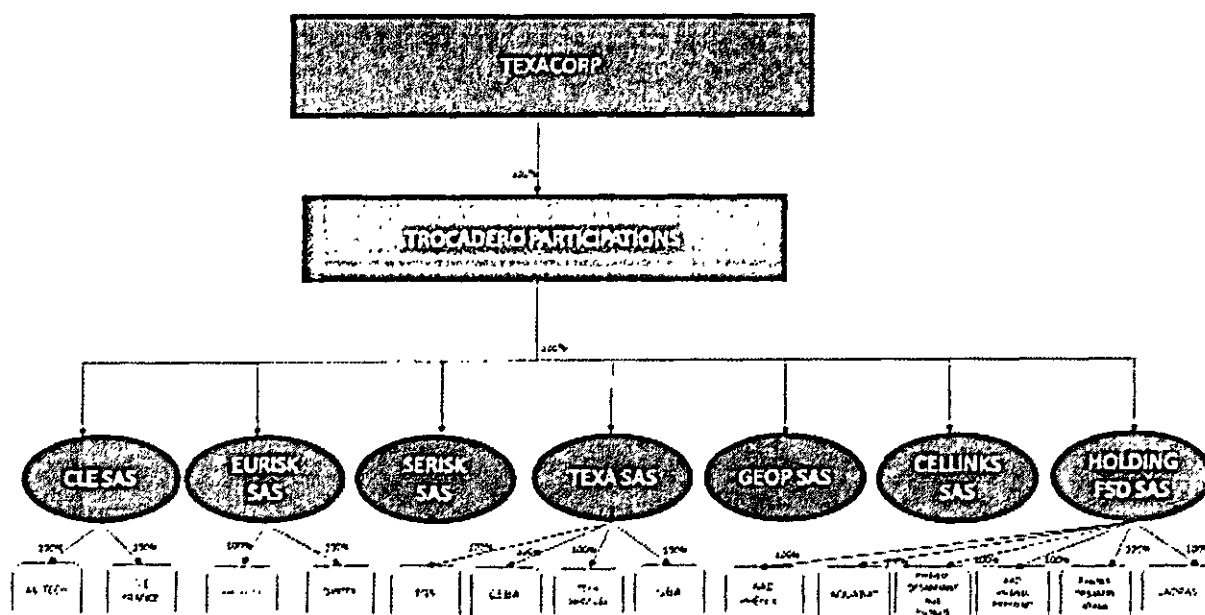
7 – Périmètre de consolidation

7.1 – Activité

Depuis la cession de la filiale ALLO DIAGNOSTIC en juillet 2017, le groupe TEXACORP exerce trois activités principales : l'Expertise Dommages, l'Expertise Construction et la Réparation en Nature.

Ces secteurs d'activité ont été retenus dans le cadre de l'information sectorielle présentée en 9 – Autres informations.

7.2 – Organigramme au 31 Décembre 2018



7.3 – Liste des sociétés consolidées

Société et forme juridique	N° d'identifiant.	Siège social	Méthode de consolidation 31/12/2018	% contrôle 31/12/2018	% intérêt 31/12/2018
TEXACORP SAS	820 803 484	37 rue de la Victoire 75009 PARIS	Société mère	Société mère	Société mère
TROCADERO PARTICIPATIONS SAS	752 470 831	37 rue de la Victoire 75009 PARIS	Intégration globale	100%	100%
TEXA SAS	392 488 722	37 rue de la Victoire 75009 PARIS	Intégration globale	100%	100%
TEXA SERVICES SAS	341 810 232	37 rue de la Victoire 75009 PARIS	Intégration globale	100%	100%
TEXA GLOBAL SOLUTIONS SAS	417 531 431	37 rue de la Victoire 75009 PARIS	Intégration globale	100%	100%
GBA SAS	491 314 183	37 rue de la Victoire 75009 PARIS	Intégration globale	100%	100%
CEBA SAM	75 S 01492	1, avenue Henry Dunant MONTE CARLO	Intégration globale	100 %	100%
CLE SAS	343 758 645	337 Rue Charles Nungesser 34130 MAUGUIO	Intégration globale	100 %	100 %
CLE FRANCE SAS	540 019 478	37 rue de la Victoire 75009 PARIS	Intégration globale	100 %	100 %
EURISK SAS	317 036 887	37 rue de la Victoire 75009 PARIS	Intégration globale	100%	100%
AMOERTEX SAS	529 936 650	37 rue de la Victoire 75009 PARIS	Intégration globale	100%	100%
QANTEX SARL	529 916 348	37 rue de la Victoire 75009 PARIS	Intégration globale	100%	100%
SERISK SAS	449 012 871	37 rue de la Victoire 75009 PARIS	Intégration globale	100%	100%
GEOP SAS	429 258 270	8 rue Albert Dhalenne 93400 SAINT-OUEN	Intégration globale	100%	100%
AVITECH SAS	491 757 415	37 rue de la Victoire 75009 PARIS	Intégration globale	100%	100%
CELLINKS SAS	841 215 791	37 rue de la Victoire 75009 PARIS	Intégration globale	100%	100%
HOLDING FSD SAS	412 146 094	29 avenue des Peupliers	Intégration	100%	100%

		35510 Cession -Sévigné	globale		
AAD PHENIX II SAS	518 790 415	29 avenue des Peupliers 35510 Cession -Sévigné	Intégration globale	100%	100%
PHENIX DESAMANTAGE SAS	799 418 736	29 avenue des Peupliers 35510 Cession -Sévigné	Intégration globale	100%	100%
AQUA BAT SARL	435 180 286	29 avenue des Peupliers 35510 Cession -Sévigné	Intégration globale	100%	100%
CADRAS SARL	811 727 973	29 avenue des Peupliers 35510 Cession -Sévigné	Intégration globale	100%	100%
AAD PHENIX PRESSING SARL	715 162 694	29 avenue des Peupliers 35510 Cession -Sévigné	Intégration globale	100%	100%
PHENIX DESAMANTAGE RUNGIS SARL	818 503 658	29 avenue des Peupliers 35510 Cession -Sévigné	Intégration globale	100%	100%

7.4 – Acquisitions de l'exercice et variations de périmètre

Le 9 juillet 2018, la société CELLINKS a été créée par le groupe et est détenue à 100% par TROCADERO PARTICIPATIONS.

Le 14 décembre 2018, la société TROCADERO PARTICIPATIONS a acquis directement 100% de la société HOLDING FSD et indirectement 100% des sociétés AAD PHENIX II, PHENIX DESAMANTAGE, AQUA BAT, CADRAS, AAD PHENIX PRESSING, PHENIX DESAMANTAGE RUNGIS prenant le contrôle exclusif du groupe PHENIX.

Du fait de la non-matérialité du résultat du groupe PHENIX entre le 14 décembre 2018 et la fin de l'exercice, l'impact de l'entrée de périmètre sur le résultat consolidé est nul.

Le chiffre d'affaires du groupe PHENIX en 2018 (12 mois) s'élève à 26,5 M€.

Le résultat net du groupe PHENIX en 2018 (12 mois) s'élève à 1,3 M€.

7.5 – Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Toutes les sociétés appartenant au Groupe sont consolidées.

8 – Explication des postes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

8.1 – Immobilisations incorporelles

	31/12/2017 (19 mois)	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Augment.	Diminut.	Autres variations	31/12/2018 (12 mois)
Valeurs brutes							
Ecart d'acquisition	193 107 274	13 045 803	-5 236 000			-32 014 924	168 902 153
Concessions, brevets, licences	17 056 987	288 500		720 893	-54 928	5 089 201	23 100 653
Fonds commerciaux	19 877 076					-19 877 076	0
Relations clients						79 143 000	79 143 000
Immobilisations incorp. en cours	2 762 752			6 179 706		-5 089 201	3 853 257
Total	232 804 089	13 334 303	-5 236 000	6 900 599	-54 928	27 251 000	274 999 063
Amortissements/Dépréciations							
Ecart d'acquisition							
Concessions, brevets, licences	-12 183 843	-272 678		-3 905 297	54 928		-16 306 890
Fonds commerciaux							
Relations clients				-13 661 417			-13 661 417
Immobilisations incorp. en cours							
Total	-12 183 843	-272 678		-17 566 714	54 928		-29 968 307
Valeurs nettes							
Ecart d'acquisition	193 107 274	13 045 803	-5 236 000			-32 014 924	168 902 153
Concessions, brevets, licences	4 873 144	15 822		-3 184 404		5 089 201	6 793 763
Fonds commerciaux	19 877 076					-19 877 076	0
Relations clients				-13 661 417		79 143 000	65 481 583
Immobilisations incorp. en cours	2 762 752			6 179 706		-5 089 201	3 853 257
Total	220 620 246	13 061 625	-5 236 000	-10 666 115		27 251 000	245 030 756

Comme indiqué dans le paragraphe relatif aux événements significatifs, suite à l'acquisition du groupe Stelliant en juillet 2016 et en application des textes comptables, le groupe a achevé l'identification et la valorisation des actifs et des passifs, dans le cadre de l'affectation du prix d'acquisition.

Les écarts d'acquisition provisoires s'élevaient à 193,1 M€ au 31 décembre 2017.

Au 31 décembre 2018, l'écart d'acquisition est impacté par les événements suivants :

- Le reclassement pour 19,9 M€ en écart d'acquisition de fonds commerciaux qui ne correspondent pas à la définition des actifs identifiables selon les règles et principes comptables en vigueur en France.
- La constatation d'un actif de relation clientèle pour un montant brut de 79,1 M€ (et d'un impôt différé passif pour 27,3 M€) en contrepartie de l'écart d'acquisition.
- L'entrée dans le périmètre de consolidation du groupe PHENIX avec le reclassement de fonds commerciaux pour 2,2 M€ et la constatation d'un écart d'acquisition provisoire de 10,8 M€.
- L'ajustement de la plus-value de cession d'ALLO DIAGNOSTIC de -5,2 M€ en 2018 suite à la réévaluation des actifs dans le cadre de l'affectation du prix d'acquisition.

Détail des écarts d'acquisition

	<i>Valeurs brutes</i>	<i>Amortissements</i>	<i>Valeurs nettes</i>
Expertise dommages	107 413 000		107 413 000
Expertise construction	42 828 000		42 828 000
Réparation en nature	5 163 000		5 163 000
Groupe PHENIX	13 045 803		13 045 803
Autres	452 350		452 350
Total	168 902 153		168 902 153

Détail des relations clients

	<i>Valeurs brutes</i>	<i>Amortissements</i>	<i>Valeurs nettes</i>
Expertise dommages	46 572 000	-8 040 250	38 531 750
Expertise construction	29 251 000	-5 048 417	24 202 583
Réparation en nature	3 320 000	-572 750	2 747 250
Total	79 143 000	-13 661 417	65 481 583

8.2 – Immobilisations corporelles

	<i>31/12/2017 (19 mois)</i>	<i>Entrée de périmètre</i>	<i>Sortie de périmètre</i>	<i>Augment.</i>	<i>Diminut.</i>	<i>Autres variations</i>	<i>31/12/2018 (12 mois)</i>
<i>Valeurs brutes</i>							
Constructions	19 046					-19 046	0
Installations techniques	216 353	3 482 829		17 292	-8 232		3 708 242
Autres immobilisations corporelles	12 781 590	1 160 413		1 966 470	-710 217	18 317	15 216 573
Immobilisations en cours				19 375			19 375
Total	13 016 989	4 643 242		2 003 137	-718 449	-729	18 944 190
<i>Amortissements</i>							
Constructions	-19 046					19 046	0
Installations techniques	-183 744	-2 755 964		-11 136	8 232		-2 942 612
Autres immobilisations corporelles	-7 905 881	-945 414		-1 337 291	675 558	-18 917	-9 531 945
Immobilisations en cours							
Total	-8 108 671	-3 701 378		-1 348 427	683 790	129	-12 474 557
<i>Valeurs nettes</i>							
Constructions	0						0
Installations techniques	32 610	726 865		6 156			765 631
Autres immobilisations corporelles	4 875 708	214 999		629 179	-34 659	-600	5 684 628
Immobilisations en cours				19 375			19 375
Total	4 908 318	941 864		654 710	-34 659	-600	6 469 633

8.3 – Immobilisations financières

	31/12/2017 (19 mois)	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Augment.	Diminut.	Autres variations	31/12/2018 (12 mois)
Valeurs brutes							
Titres de participation	6 421						6 421
Créances rattachées à des participations							
Prêts	34 777	93 883		32 003	-47 552		113 111
Autres immobilisations financières	1 385 547	131 549		168 513	-132 828		1 552 781
Titres mis en équivalence							
Total	1 426 745	225 432		200 516	-180 380		1 672 313
Provisions pour dépréciation							
Titres de participations							
Prêts							
Autres immobilisations financières	-24 874						-24 874
Total	-24 874						-24 874
Valeurs nettes							
Titres de participations	6 421						6 421
Prêts	34 777	93 883		32 003	-47 552		113 111
Autres immobilisations financières	1 360 673	131 549		168 513	-132 828		1 527 907
Total	1 401 871	225 432		200 516	-180 380		1 647 440

8.4 – Ventilation des créances par échéance

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

<i>Valeurs nettes</i>	<i>31/12/2018 (12 mois)</i>	<i>< 1 an</i>	<i>> 1 an</i>
Avances et acomptes versés	49 384	49 384	
Clients et comptes rattachés	49 834 948	48 086 895	1 748 053
Créances fiscales et sociales	15 474 534	15 474 534	
Débiteurs divers	1 413 095	1 413 095	
Charges constatées d'avance	2 240 778	2 240 778	
Comptes courants débiteurs	3 438	3 438	
Charges à répartir			
Impôt différé actif	1 977 895	565 944	1 411 951
Total	70 994 072	67 834 068	3 160 004

8.5 – Dépréciation de l'actif circulant

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

	<i>31/12/2017 (19 mois)</i>	<i>Entrée de périmètre</i>	<i>Sortie de périmètre</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>31/12/2018 (12 mois)</i>
Clients et comptes rattachés	1 249 012	470 490		417 231	-40 340	2 096 393
Total	1 249 012	470 490		417 231	-40 340	2 096 393

8.6 – Capitaux propres

8.6.1 – Composition du capital social

Au 31 Décembre 2018, le capital social se compose de 102 130 862 actions d'une valeur nominale de 1€ (dont 12 341 744 actions ordinaires et 89 789 118 actions de préférence).

	Nombre d'actions ordinaires	Valeur en euros	Nombre d'actions de préférence ADPA	Valeur en euros	Nombre d'actions de préférence dites ADPR	Valeur en euros
Position début d'exercice	12 341 744	12 341 744	80 300 003	80 300 003	9 489 115	9 489 115
Augmentation Diminution						
Position fin de l'exercice	12 341 744	12 341 744	80 300 003	80 300 003	9 489 115	9 489 115

8.6.2 – Variation des capitaux propres – Part du groupe

La variation des capitaux propres – part du groupe – peut être décomposée de la manière suivante :

	<i>Capital</i>	<i>Primes</i>	<i>Réserves consolidées</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Total des capitaux propres</i>
Situation à l'ouverture	102 130 862	9 039 231		13 049 013	124 219 107
Variation capital					
Réduction de capital					
Affectation du résultat 2017			13 049 013	-13 049 013	
Résultat de l'exercice 31 Décembre 2018				-5 244 702	-5 244 702
Situation à la clôture au 31 décembre 2018	102 130 862	9 039 231	13 049 013	-5 244 702	118 974 404

8.7 – Attribution d'actions gratuites

L'associé unique en date du 27 juillet 2016 a autorisé pour une durée de 38 mois, le Président à procéder à une ou plusieurs attributions gratuites d'actions de préférence dites ADPR représentant au maximum 11 861 395 actions ADPR, entraînant corrélativement une ou plusieurs augmentations de capital devant être réalisées soit par incorporation, à due concurrence, de réserves de la société pour permettre l'attribution d'actions gratuites d'ADPR au profit de certains membres du personnel salarié et dirigeants de la société, soit, à défaut, par rachats (et transformation) d'actions de la société.

L'associé unique décide le même jour de créer un compte de réserve spéciale d'un montant maximum de 11 861 395 euros en vue de comptabiliser la dette potentielle de la société à l'égard des attributaires.

Le 2 août 2016, le Président a décidé d'attribuer 9 963 571 actions ADPR et de fixer la fin de la période d'acquisition au 2 août 2017 et la fin de la période de conservation au 2 août 2018.

Le 3 août 2017, à l'expiration de la période d'acquisition des actions ADPR, 9 489 115 actions ADPR ont été attribuées définitivement au profit des bénéficiaires.

En date du 4 janvier 2018, le Président a décidé d'attribuer 1.156.486 actions ADPR et de fixer la fin de la période d'acquisition au 4 janvier 2019 et la fin de la période de conservation au 4 janvier 2020.

La valeur des actions retenue comme assiette de la contribution patronale spécifique s'élève à 0,1132 € par action.

Nombre d'actions pouvant être émises	11 861 395
Nombre d'actions attribuées au cours de l'exercice précédent	9 963 571
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice précédent	474 456
Nombre d'actions attribuées au cours de l'exercice	1 156 486
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice	0
Nombre d'actions attribuées cumulées	10 645 601
Nombre d'actions acquises au cours de l'exercice	0

8.8 – Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

	31/12/2017 (19 mois)	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Dotations	Reprises	Autres variations	31/12/2018 (12 mois)
Provisions pour départ à la retraite	5 371 008	146 874		2 456	-337 943		5 182 395
Provisions pour litiges	1 173 911	264 297		2 142 484	-885 273		2 695 419
Provisions pour charges	90 310			5 743	-90 310		5 743
Impôt différé passif					-10 602 721	27 130 645	16 527 924
Total	6 635 229	411 171		2 150 683	-11 916 247	27 130 645	24 411 481

Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen au 31 Décembre 2018, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés. Les provisions pour indemnités de départ à la retraite sont détaillées au paragraphe 6.3.10 - Engagements de retraite et prestations assimilées.

8.9 – Impôts différés

Les impôts différés actif et passif s'analysent comme suit :

<i>Impôt différé actif</i>	<i>31/12/2017 (19 mois)</i>	<i>Impact réserves</i>	<i>Impact résultat</i>	<i>Autres variations</i>	<i>31/12/2018 (12 mois)</i>
Organic	80 201	1 492	8 664		90 357
Indemnités de départ à la retraite	1 801 640	36 719	-531 839		1 306 520
Participation des salariés	301 340	31 447	23 665		356 452
Effort construction	23 335		-1 123		22 212
Retraitements frais acquisition	861 261		-295 902	60 102	625 461
Retraitements sur stocks	147 730		-29 181		118 549
Elimination de plus value de cession interne	52 328		-13 078		39 250
Autres retraitements	66		-65 067		-65 002
Compensation IDA/IDP par entité fiscale	-106 265	-190 175	-219 462		-515 902
Total	3 161 635	-120 517	-1 123 323	60 102	1 977 897

<i>Impôt différé passif</i>	<i>31/12/2017 (19 mois)</i>	<i>Impact réserves</i>	<i>Impact résultat</i>	<i>Autres variations</i>	<i>31/12/2018 (12 mois)</i>
Ecart de conversion	70		-70		
Retraitements provisions réglementées	711		33		744
Retraitements liés à l'acquisition du groupe EURISK	105 484		-26 363		79 121
Affectation des actifs : Relations clientèles			-10 287 039	27 251 000	16 963 961
Compensation IDA/IDP par entité fiscale	-106 265	-190 175	-219 462		-515 902
Total	0	-190 175	-10 532 901	27 251 000	16 527 924

Il a été tenu compte de la nouvelle réglementation fiscale en France en matière d'impôt sur les résultats des sociétés qui prévoit une baisse du taux d'imposition progressive de 34,43% en 2018 à 25,83% en 2022 :

2018	2019	2020	2021	2022
34,43%	32,02%	28,92%	27,37%	25,83%

L'impôt différé a été déterminé en tenant compte d'un échéancier prévisionnel de résorption des bases d'imposition différée et du taux applicable à la date de résorption.

L'impact négatif sur le résultat net consolidé de la variation du taux d'impôt est de 5,2 M€.

8.10 – Emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

	31/12/2018 (12 mois)	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Autres emprunts obligataires	25 480 748	219 021	25 261 727	
Emprunts auprès des établissements de crédit	105 805 252	7 181 176	98 624 076	
Dettes financières diverses	13 706	13 706		
Concours bancaires courants	64 455	64 455		
Intérêts non échus	747 052	747 052		
Total emprunts et dettes financières	132 111 213	8 225 410	123 885 803	

Lors de la constitution du groupe en juillet 2016, un emprunt bancaire Senior de 97 M€ et un emprunt obligataire de 22 M€ ont été souscrits. Au cours de l'exercice 2018, un remboursement de l'emprunt bancaire Senior de 7,1 M€ a été réalisé.

L'emprunt bancaire Senior présente les caractéristiques suivantes :

- La tranche A de l'emprunt est amortissable au rythme de remboursement de 7,1 M€ par an en deux échéances, sauf le premier exercice, jusqu'au 27 juillet 2022 ;
- La tranche B de l'emprunt est in fine dont le terme est au 27 juillet 2023.
- Les intérêts sont payables trimestriellement en janvier, avril, juillet et octobre.

L'emprunt obligataire présente les caractéristiques suivantes :

- 22 000 obligations d'une valeur nominale unitaire de 1 000 € ;
- Terme de l'emprunt obligataire : 31 octobre 2023.

Une nouvelle ligne d'emprunt a été souscrite en 2018 pour un montant total de 19,4 M€. Cette dette est remboursable par échéances semestrielles de 3,2 M€ à compter de janvier 2020.

8.11 – Autres passifs à court terme

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

	31/12/2018 (12 mois)	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Fournisseurs	15 229 297	15 229 297		
Fournisseurs d'immobilisations	786 859	786 859		
Dettes fiscales et sociales	52 684 421	52 684 421		
Comptes-courants créditeurs	92	92		
Dettes diverses	7 826 374	7 826 374		
Produits constatés d'avance	1 160 153	1 160 153		
Total autres passifs à court terme	77 687 195	77 687 195		

8.12 – Engagements hors-bilan

8.12.1 – Cautions

La société TEXACORP a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à TROCADERO PARTICIPATIONS SAS, pour un montant maximum de 122 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

La société TEXACORP a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à GEOP SAS, pour un montant maximum de 25 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

La société TEXACORP a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à SERISK SAS, pour un montant maximum de 25 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

La société TEXACORP a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à TEXA SAS, pour un montant maximum de 25 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

La société TEXACORP a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à CLE SAS, pour un montant maximum de 25 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

La société TEXACORP a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à EURISK SAS, pour un montant maximum de 25 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

La société TROCADERO PARTICIPATIONS a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à TEXA SAS, EURISK, SERISK, GEOP et CLE, pour un montant maximum de 103,7 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

En date du 7 décembre 2009, la société TEXA SAS s'est portée caution solidaire au profit de la Société Générale pour un montant de 0,2 M€ en garantie de l'ensemble des engagements de sa filiale GBA pour une durée indéterminée.

8.12.2 – Engagements financiers donnés

Afin de se couvrir contre une hausse des taux de la dette Senior du Groupe, la société TROCADERO PARTICIPATIONS SAS a contracté plusieurs contrats de couverture de taux sur la base de l'Euribor 3 mois pour un montant notionnel total de 54,0 M€ au 31 décembre 2018.

La société TEXACORP a nanti, au profit des établissements bancaires, ses titres de TROCADERO PARTICIPATIONS SAS, en garantie de la Convention de Crédits du 27 juillet 2016, pour :

- un montant global de 152 M€ au profit des Bénéficiaires Senior ;
- un montant global de 22 M€ au titre des obligations Mezzanine au profit des Bénéficiaires Mezzanine ;
- un montant à devoir au titre de tout contrat de couverture en application de l'article 23.32 (A) du Contrat de Prêt Senior, au profit de la banque ou des banques de couverture.

La société TROCADERO PARTICIPATIONS a nanti, au profit des établissements bancaires, ses titres de TEXA SAS, EURISK, GEOP, CLE et SERISK, en garantie de la Convention de Crédits du 27 juillet 2016, pour un montant global de 152 M€ (sous réserve de la confirmation intégrale du Crédit d'Acquisition Non Confirmé) et pour une durée du Crédit.

La société TROCADERO PARTICIPATIONS a nanti, au profit des établissements bancaires, les soldes de comptes bancaires ouverts en son nom, en garantie des contrats d'emprunt souscrits en date du 27 juillet 2016.

La société TROCADERO PARTICIPATIONS a nanti les 1.415.977 actions ordinaires et 30 actions de préférence qu'elle détient dans le capital de la société HOLDING FSD SAS au profit des établissements bancaires pour un montant maximum garanti de 19,4 M€.

8.12.3 – Engagements financiers reçus

Néant

8.13 – Amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

	31/12/2017 (19 mois)	31/12/2018 (12 mois)
Reprises de provisions sur actifs circulants	6 204	40 340
Reprises de provisions d'exploitation	573 088	1 107 570
Total reprises d'amortissements et de provisions	579 292	1 147 910
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-5 940 271	-5 172 939
Dotations aux amortissements et aux provisions sur relations client		-13 661 417
Dotations aux provisions sur actifs circulants	-367 495	-16 522
Dotations aux provisions d'exploitation	-1 224 843	-2 150 265
Total dotations aux amortissements et aux provisions	-7 532 609	-21 001 143

8.14 – Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

	<i>31/12/2017</i> <i>(19 mois)</i>	<i>31/12/2018</i> <i>(12 mois)</i>
<i>Produits financiers</i>		
Produits de participation		
Autres intérêts et produits assimilés	1 842	3 853
Produits des autres immobilisations financières	5 592	8 058
Reprises sur provisions	19 986	
Gains de change	3 028	814
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	7 561	1 750
Total	38 009	14 475
<i>Charges financières</i>		
Dotations aux amortissements et aux provisions	-24 874	
Intérêts et charges assimilées	-9 879 507	-6 874 646
Pertes de change	-3 879	-1 657
Autres charges financières	-137 798	-156 380
Total	-10 046 058	-7 032 683
<i>Résultat financier</i>	-10 008 049	-7 018 208

Les intérêts et charges assimilées concernent les intérêts sur les emprunts bancaires et sur l'emprunt obligataire convertible.

8.15 – Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

	31/12/2017 (19 mois)	31/12/2018 (12 mois)
Produits exceptionnels		
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	1 039 133	707 493
<i>Produits exceptionnels sur exercices antérieurs</i>	169 354	93 048
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>		
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel	12 278	8 496
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	18 351 234	
- Sur cession de titres consolidés		
- Sur cession d'autres éléments d'actif financier		
<i>Autres produits exceptionnels</i>	500 799	
<i>Reprises de provisions et transferts de charges</i>	384 466	205 956
Total	20 457 264	1 014 993
Charges exceptionnelles		
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	-6 623 924	-2 410 884
<i>Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs</i>	-91 844	-9 237
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>		
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel	-34 807	-34 659
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	-11 857 579	
- Sur cession de titres consolidés	-90 680	-5 236 000
- Sur cession d'autres éléments d'actif financier		
<i>Autres charges exceptionnelles</i>	-492 082	-409
<i>Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions</i>	-1 269 051	-481 912
Total	-20 459 966	-8 173 101
Résultat exceptionnel	-2 702	-7 158 108

Les produits exceptionnels sur opération de gestion de 0,7 M€ en 2018 sont essentiellement composés de règlements des créances clients dont l'antériorité est supérieure à 3 ans.

Les charges exceptionnelles sur opérations de gestion de l'exercice intègrent notamment :

- des pertes clients pour 0,5 M€ ;
- des charges liées à des honoraires en analyse stratégique et croissance externe pour 0,7 M€ ;
- des coûts liés à la cession de la filiale ALLO DIAGNOSTIC pour 0,3 M€ ;

Les dotations exceptionnelles de 0,5 M€ concernent essentiellement la provision de 0,4 M€ liée à la dépréciation de créances clients de l'activité de réparation en nature.

8.16 – Impôt sur les résultats

8.16.1 – Analyse de l'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'analyse de la façon suivante :

	31/12/2017 (19 mois)	31/12/2018 (12 mois)
Impôt exigible	2 243 946	2 072 358
Charge d'impôts différés	1 108 056	-9 409 577
Total	3 352 002	-7 337 219

8.16.2 – Preuve d'impôt

Le rapprochement entre l'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit :

<i>Rationalisation de l'impôt</i>	31/12/2018 (12 mois)
Impôts sur les résultats fiscaux	2 072 358
Impôts différés latents	-9 409 577
<i>Charge d'impôt sur les résultats consolidés</i>	<i>-7 337 219</i>
<Impôt théorique au taux en vigueur>	-4 331 955
<i>Différence d'impôt</i>	<i>-3 005 263</i>

<i>Analyse de cette différence d'impôt</i>	<i>31/12/2018 (12 mois)</i>
Effets des différences permanentes entre les résultats consolidés et résultats imposables	117 015
Pertes de filiales fiscalement déficitaires et non activées	2 647 379
Variation du taux d'IS due à la réglementation fiscale en France	-5 256 286
Crédits d'impôt	-2 934
Imputation déficits antérieurs	0
Economie d'IS (intégration fiscale)	-2 257 626
Régularisation d'IS N-1	3 211
Plus-value de cession ALLO DIAGNOSTIC	1 745 333
Autres	-1 355
Total	-3 005 263
Différence nette	0

8.17 – Effectif moyen

L'effectif moyen se décompose comme suit :

	<i>31/12/2018 (12 mois)</i>
Cadres	958
Non cadres	772
Directeurs généraux	5
Total	1 735

9 – Autres informations

9.1 – Chiffre d'affaires

9.1.1 – Répartition du chiffre d'affaires par secteurs d'activité

La répartition du chiffre d'affaires par secteurs d'activité est la suivante :

	<i>31/12/2017 (19 mois)</i>	<i>31/12/2018 (12 mois)</i>
Expertise Dommages	146 594 051	111 248 117
Diagnostic Immobilier	21 875 525	0
Expertise Construction	81 562 518	56 037 879
Réparation en nature	25 596 318	22 739 827
Total	275 628 412	190 025 823

9.1.2 – Répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques

La ventilation du chiffre d'affaires par zones géographiques se présente comme suit :

	<i>31/12/2017 (19 mois)</i>	<i>31/12/2018 (12 mois)</i>
France	275 628 412	190 025 823
Total	275 628 412	190 025 823

9.2 – Résultat d'exploitation

9.2.1 – Répartition du résultat d'exploitation par secteurs d'activité

Le résultat d'exploitation, ventilé par secteurs d'activité, peut être présenté de la manière suivante :

	31/12/2017 (19 mois)	31/12/2018 (12 mois)
Expertise Dommages	18 045 666	-3 238 108
Diagnostic Immobilier	835 852	0
Expertise Construction	6 839 130	4 208 507
Réparation en nature	709 767	623 996
Total	26 430 415	1 594 395

9.2.2 – Répartition du résultat d'exploitation par zones géographiques

Le résultat d'exploitation ventilé par zones géographiques est le suivant :

	31/12/2017 (19 mois)	31/12/2018 (12 mois)
France	26 430 415	1 594 395
Total	26 430 415	1 594 395

9.3 – Honoraires de contrôle des Commissaires aux Comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes du groupe Texacorp en 2018 se décomposent comme suit :

	31/12/2018 (12 mois)	Audit légal	Services autres que la certification des comptes
Deloitte	161 400	157 600	3 800
CFA	30 300	26 500	3 800
Claussmann	6 000	6 000	0
EY	1 900	1 900	0
Total des honoraires	199 600	192 000	7 600

9.4 – Rémunérations versées aux dirigeants

Aucune information ne peut être fournie concernant les rémunérations versées aux principaux dirigeants de TEXACORP et de ses filiales dans la mesure où elle permettrait, notamment, d'identifier la situation de certains membres déterminés des organes de direction de la société.

9.5 – Transactions avec les parties liées

Aucune opération avec les parties liées n'est à mentionner conformément aux dispositions de l'article R.123-198 du Code de commerce dans la mesure où ces transactions sont conclues à des conditions normales de marché.

Les conditions peuvent être considérées comme « normales » lorsqu'elles sont habituellement pratiquées par le groupe dans les rapports avec les tiers, de sorte que le bénéficiaire de la convention n'en retire pas un avantage par rapport aux conditions faites à un tiers quelconque du groupe, compte tenu des conditions en usage dans les sociétés du même secteur.

10 – Evènements postérieurs à la clôture

Néant.